



**Allocution  
du Secrétaire général parlementaire  
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
M. Jacques Krabal**

---

**Commission Paix et Sécurité**

**Union interparlementaire**

**Belgrade - 15 octobre 2019**

Monsieur le président,

Chers collègues parlementaires,

Au moment où je prends la parole devant votre Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, je n'oublie pas, qu'au XIXème siècle, les pères fondateurs de l'UIP : Frédéric Passy et Randall Cremer avaient pour ambition de **créer des mécanismes capables de résoudre les conflits par la négociation.**

Leur espoir a été balayé par le premier conflit mondial. Une génération entière a été sacrifiée. La Serbie a payé un lourd tribut : 1 million 200 000 morts...

Cette guerre devait être la Der des Der. Pourtant 20 ans plus tard, le monde sombrait de nouveau dans le chaos et l'horreur absolue.

Ces deux guerres mondiales nous rappellent que la paix n'est jamais acquise. Et le monde dans lequel nous vivons, nous le rappelle chaque jour.

Oui, la paix se conquiert jour après jour par un dialogue permanent, la négociation et les compromis.

**Pourtant, aujourd'hui l'histoire semble balbutiée :**

- On assiste à l'affaiblissement de l'architecture mondiale du contrôle des armements qui venait de la fin de la guerre froide dans l'innocence et le silence ;
- La communauté internationale ne réussit pas toujours à établir un cadre de dialogue, nécessaire à tout compromis ;
- Et le spectre du terrorisme mondial est de plus en plus grandissant

Alors, dans un contexte internationale fébrile et anxiogène, il est impératif de renforcer le désarmement et la non-prolifération parce que **la paix et la stabilité mondiales sont inséparables de la non-prolifération.**

Et de nouveau (j'allais dire comme toujours !), le rôle des parlementaires est essentiel à la mise en œuvre du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires. **Le Conseil de sécurité de l'ONU l'a d'ailleurs souligné en décembre 2016 par l'adoption de la résolution 2325.**

Il nous appartient donc, **d'abord individuellement**, en tant que parlementaire de veiller à ce que les conventions et traités existants soient signés et honorés.

Mais il nous appartient aussi **collectivement**, de montrer que les institutions *multilatérales sont plus fortes que les individus* ». Et ici à l'UIP encore plus puisque vous êtes la première organisation multilatérale au monde.

Nos deux organisations se sont d'ailleurs, saisis chacun de leur côté de cette urgence :

- Vous avez dès 2014 adopté une résolution sur le rôle des parlements dans l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires ;
- Vous vous attachez à promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1540 qui vise à empêcher les acteurs non étatiques de procurer des armes de destruction nucléaire.
- Vous avez enfin élaboré un guide intitulé « Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires », pour soutenir les parlementaires dans leurs actions à faire progresser le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

De notre côté, la Francophonie s'est saisie de ce sujet lors du XVI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Madagascar en novembre 2016 avec la déclaration d'Antananarivo avec les résolutions 16 et 17.

Depuis l'APF a multiplié les actions jusqu'à lancer en février dernier une campagne internationale et multilatérale pour l'entrée en vigueur du TICE, à quelques mois de la prochaine conférence de révision pour le TNP de 2020.

Mais nous pourrions faire plus et mieux si nous menions des actions communes. S'il y a bien un domaine dans lequel UIP et APF doivent travailler ensemble, c'est bien la lutte contre la prolifération des armes nucléaires par les valeurs que nous partageons : la paix et la souveraineté des Etats.

Ensemble, UIP et APF nous pourrions mutualiser nos actions pour :

- Réaffirmer les engagements souscrits au titre du TNP et soutenir l'action de l'OTICE par une campagne d'information et de sensibilisation commune ;
- Contribuer à établir un cadre de dialogue permanent ; enjeu essentiel pour favoriser les compromis ;
- Peser davantage à l'ONU pour faire entendre la voix des parlementaires et nous sommes prêts à être à vos côtés dans ce plaidoyer
- Accompagner cet enjeu par une démarche de coopération multilatérale qui suppose bien évidemment le multilinguisme. Un dialogue réel entre États suppose la prise en compte de cette nécessité.

Nous devons être cette voix singulière et à la fois plurielle pour faire résonner dans toutes les enceintes internationales que « **La paix est le seul combat qui vaille d'être mené** ». Parce que sans la paix, pas de souveraineté des Etats et pas de démocratie.

Je vous remercie de votre attention.